

Programme d'aménagement durable des ressources fauniques, hydriques et paysagères

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Résumé du projet

Le paysage visible a été déterminé dans tous les secteurs d'intérêt (villégiature et récréotouristique) répertoriés sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées situées à proximité des terres publiques. Pour ne pas nuire à la pratique d'activités comme la villégiature et la récréation, la MRC a identifié des modalités d'intervention particulières lors de la réalisation de travaux forestiers et des mesures d'atténuation visant la protection des paysages.

Détails du projet

Année ou période: 2001 à ce jour

Partenaires financiers: Non spécifiée

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Territoire

Enjeux principaux		Dimension(s)	
• 5.1 La qualité de l'environnement et de la biodiversité		5. Dimension environnementale	
Enjeux secondaires		Dimension(s)	
• 4.1 L'occupation dynamique du territoire		4. Dimension sociale	